

NE PAS PUBLIER AVANT  
20H00 LE 27 MARS 1975  
VÉRIFIER AU MOMENT DU DISCOURS



# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT  
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
L'HONORABLE ALLAN J. MACÉACHEN,  
DEVANT L'ASSOCIATION DES  
MEMBRES DES PROFESSIONS  
LIBÉRALES ET DES HOMMES  
D'AFFAIRES ITALIENS DE WINDSOR,  
WINDSOR, LE JEUDI 27 MARS 1975

---

(TRADUCTION)

Monsieur le Président, Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous dire combien je suis heureux d'avoir été invité à me joindre à vous pour célébrer votre troisième soirée civile annuelle.

Un simple coup d'oeil me permet de constater que je suis en présence de nombreux amis et connaissances de l'Association des membres des professions libérales et des hommes d'affaires italiens de Windsor, qui, ne faisant pas partie de la communauté italienne, sont quand même venus se joindre aux célébrations. C'est là la preuve de l'ouverture de votre organisation. J'estime significatif que votre charte vous demande de diriger vos efforts non seulement vers la communauté italienne mais aussi vers la collectivité locale dans son ensemble. Depuis la fondation de votre organisation à l'automne de 1960, vous avez su axer vos activités culturelles, éducatives et charitables sur cet objectif global, donnant ainsi l'exemple de l'ouverture d'esprit qui doit animer toute collectivité. J'aimerais d'ailleurs m'attarder un peu sur l'importance de cette qualité dans des associations comme la vôtre.

Au Canada, nous parlons souvent de "mosaïque canadienne" lorsque nous décrivons le processus d'édification nationale. Cette expression ressassée veut suggérer que chaque groupe ethnique, partie intégrante de l'ensemble, ne conserve pas moins sa propre identité culturelle. La métaphore est assez juste, mais elle n'éclaire pas suffisamment d'autres aspects importants de l'édification de notre nation.

Ainsi, elle n'évoque pas assez clairement que l'efficacité du processus repose sur une interaction constante entre les diverses composantes ethniques de la collectivité canadienne. Il ne saurait y avoir

d'autarcie ethnique et nous devons éviter la formation d'une "petite Italie" qui fermerait sa porte aux influences du milieu canadien dans lequel elle vit. Au contraire, les divers groupes d'une collectivité doivent être ouverts à la communication et à l'interpénétration afin de susciter des échanges culturels susceptibles de les enrichir et d'enrichir la société canadienne dans son ensemble.

A cet égard, je suis heureux de constater que je prêche des convertis. Votre Association a pleinement su montrer que ni sa taille ni son caractère ne l'ont empêchée de communiquer avec la collectivité qui l'entoure.

Toutefois, la pertinence même de l'exemple que nous offre l'Association des membres des professions libérales et des hommes d'affaires italiens nous amène tous à constater qu'il est d'autres groupes et organisations qui ont jusqu'à maintenant éprouvé de la difficulté à s'intégrer dans leur contexte social, et qui, animés par un instinct de conservation mal compris, cherchent plutôt à se replier sur eux-mêmes.

Il serait présomptueux de ma part de prétendre que ce processus d'interpénétration est chose facile dans la société canadienne. Les Canadiens sont fiers de vivre dans une société où ils peuvent s'épanouir et ils ont raison ... jusqu'à un certain point. Toutefois, la plupart d'entre nous, de quelque origine que nous soyons, avons tôt ou tard vu des barrières se dresser devant nous. Celles-ci peuvent parfois être assez redoutables pour un néo-Canadien.

D'autre part, j'estime que nous pouvons tirer une satisfaction légitime des progrès réalisés à cet égard par la collectivité canadienne, car la situation s'est beaucoup améliorée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette amélioration est imputable, dans une large mesure, à un

changement d'attitude provoqué par la présence même des nouveaux venus. L'édification d'une nation, contrairement au statisme de la mosaïque, suppose un processus de croissance et d'évolution. De fait, nous nous sommes mutuellement éveillés aux mérites d'une société multiculturelle. D'une telle éducation libérale ressortent une plus grande tolérance, une meilleure compréhension de la contribution de chacun. Il reste des obstacles à notre réussite, mais ils sont moins difficiles à franchir.

L'édification d'une nation constitue une entreprise collective qui implique tous les groupes de la communauté et pas seulement les Européens, les Antillais et les Chinois, mais aussi les descendants des groupes fondateurs britannique et français. L'éducation bilatérale dont j'ai parlé nous concerne tous. Il ne s'agit pas pour le néo-Canadien de se conformer à un code établi par ses prédécesseurs dans notre pays. Il ne faut pas non plus verser dans l'esprit de clan. Nous sommes tous impliqués dans les processus d'apprentissage et d'édification, que nous soyons les descendants des Loyalistes de l'Empire installés au Nouveau-Brunswick, les fils d'une famille française venue à Québec avec Montcalm ou les premiers Italiens à s'établir à Windsor. Dans cette optique, le pays tout entier constitue une immense salle de cours où chacun d'entre nous est à la fois maître et élève.

Il ne fait aucun doute que les Italo-Canadiens, qui forment l'une des entités culturelles les plus importantes de la société canadienne, ont joué et continuent à jouer un rôle de premier plan dans l'édification nationale que j'évoque. Le travail de votre Association

et d'autres organismes de la communauté italienne en sont la preuve. D'ailleurs, ce rôle est mis en lumière par la contribution d'éminents Canadiens d'ascendance italienne à la diversité et à la richesse de notre société dans un grand nombre de domaines qui vont des arts et de l'enseignement à l'ingénierie et aux affaires publiques. Ces Canadiens nous aident à améliorer la qualité de notre vie et à faire du Canada un endroit plus agréable où vivre. Lors de sa récente visite en Italie, le Premier ministre Trudeau a parlé en termes très chaleureux du rôle joué par les Canadiens d'origine italienne dans notre société. Evidemment, nous n'oublions pas que vous êtes partis bons premiers, puisque Jean Cabot, intrépide marin génois, fut le premier Italien à se rendre au Canada où il a exploré les côtes rocheuses de l'île du Cap-Breton, région que je connais quelque peu.

La présence au Canada d'une communauté italienne active et importante contribue à nous sensibiliser davantage au rôle de l'Italie dans le monde. Pour cette même raison, de nombreux citoyens d'Italie connaissent mieux notre pays et nos réalisations. Je crois que nos deux pays bénéficient de cette base pratique et solide sur laquelle reposent nos relations. A l'appui de mes dires, j'avancerai quelques exemples de cette collaboration avantageuse entre les gouvernements du Canada et de l'Italie.

Notre communauté d'intérêts dans le domaine de la défense et de la sécurité nous a réunis au sein de l'OTAN, où la consultation et la collaboration se font sur une base permanente, non pas strictement en matière de défense, mais également sur une foule de questions politiques, économiques, sociales et technologiques connexes. En outre, les Nations Unies fournissent au Canada et à l'Italie le cadre d'échanges utiles sur une gamme encore plus variée de sujets. Par ailleurs, dans l'optique des relations Est-Ouest, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, mieux connue sous le nom de CSCE, constitue un foyer particulièrement important de collaboration tangible entre le Canada et l'Italie, en raison des engagements fermes de nos deux pays à l'effort collectif déployé en vue d'atténuer les sources de friction entre l'Est et l'Ouest. D'ailleurs, cette question a figuré au premier plan des entretiens que le premier ministre Trudeau a eus avec les dirigeants italiens et avec Sa Sainteté le Pape au cours de sa récente visite à Rome.

La visite du premier ministre a vraiment fait ressortir davantage l'éventail de la communauté des intérêts canadiens et italiens. Les entretiens ont porté sur des sujets divers, notamment les dangers de prolifération des armes nucléaires ainsi que les problèmes de l'alimentation mondiale et du développement du tiers monde. Le Gouvernement italien et le Vatican se préoccupent particulièrement des problèmes dans ces deux domaines. A cet égard, on n'a qu'à se rappeler, entre autres, que la Conférence mondiale de l'alimentation, à laquelle mon collègue, M. Whelan, et moi-même avons participé, se tenait précisément

à Rome en novembre dernier.

Nos relations bilatérales ont elles aussi connu un essor semblable. En 1974, les échanges commerciaux entre le Canada et l'Italie ont été évalués à plus de trois quarts de milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de quarante-six pour cent par rapport à l'année précédente et un accroissement de plus de quatre-vingt-dix pour cent par rapport aux deux dernières années. Nous escomptons fermement que la collaboration commerciale entre nos deux pays prenne encore plus d'ampleur et nous espérons également qu'une collaboration industrielle élargie vienne s'y ajouter et la renforcer.

L'énergie nucléaire, notamment, est un domaine fort prometteur à cet égard. L'Italie se montre très intéressée à une collaboration éventuelle avec le Canada dans la construction de réacteurs nucléaires CANDU, dans le cadre de son programme national de nucléarisation ainsi qu'à collaborer peut-être davantage sur le plan du marché international dans ce domaine. D'autre part, l'Italie est également intéressée à acheter de l'uranium canadien. Une telle collaboration doit évidemment s'appuyer sur des garanties qui satisfont aussi bien les obligations internationales du Canada que sa politique nationale. Or, le Gouvernement de l'Italie a l'intention d'adhérer sous peu au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; nous voyons là un signe des plus encourageants que les deux parties veulent effectivement s'entendre sur cette question.

Les affaires culturelles, d'autre part, constituent un élément important de nos rapports bilatéraux. En 1969, le Canada créait à Rome l'Institut culturel canadien. Cet organisme aide nos artistes et hommes de lettres à poursuivre leurs études en Italie. En 1973, l'orchestre du Centre national des arts a remporté beaucoup de succès dans sa tournée italienne. En septembre 1974, le Canada était en vedette au célèbre festival du film de Sorrente, permettant ainsi au public italien de se renseigner davantage sur les réalisations canadiennes dans le domaine du cinéma. La même année, une entente de coproduction cinématographique fut ratifiée par nos deux gouvernements.

Comme le Premier ministre Trudeau l'a affirmé au banquet d'Etat offert en son honneur par le président Leone, le Canada est pleinement conscient des apports culturels toujours renouvelés de l'Italie à la civilisation occidentale. Les vœux exprimés, au cours de la visite de M. Trudeau, par ce dernier et son homologue italien en faveur d'une extension et d'une intensification des relations culturelles italo-canadiennes sont déjà en voie de réalisation.

L'immigration est un autre chaînon de nos liens bilatéraux qui reste d'actualité, bien qu'il unisse le Canada et l'Italie de longue date. Son action sur le façonnement de la société canadienne est considérable et multiforme, touchant un grand nombre de personnes d'une façon directe et personnelle. Au cours des trois dernières années, environ 5,000 citoyens italiens ont chaque année choisi le Canada comme leur nouvelle patrie. L'immigration a suscité divers problèmes sociaux, notamment la question de la sécurité sociale, qui intéressent au premier chef nos gouvernements respectifs ainsi que les Canadiens d'origine italienne. Comme le Premier ministre Trudeau l'a indiqué au cours de sa



visite à Rome, la sécurité sociale pose des problèmes techniques et juridiques complexes auxquels on peut difficilement apporter une solution rapide. En réponse aux questions soulevées au sujet du Livre vert du Gouvernement sur l'immigration, il a affirmé que l'immigrant italien continuerait toujours d'être le bienvenu au Canada.

L'un des principaux objectifs de cette visite du Premier ministre à Rome était de discuter d'un grand nombre de questions multilatérales et bilatérales avec le Gouvernement italien et avec le Vatican. Comme le Premier ministre l'a bien précisé dans sa conférence de presse du 7 mars à Rome, les discussions se sont déroulées dans une atmosphère très cordiale et, pour reprendre les mots de ce dernier, "nous avons trouvé qu'il était très facile de s'entendre" sur chacun des points soulevés. De part et d'autre, on était satisfait des résultats de la visite et il n'y a aucun doute que les liens bilatéraux entre le Canada et l'Italie en ont été renforcés.

Mais le Premier ministre s'était fixé un autre objectif très important, qui ressortissait à la position influente qu'occupe l'Italie au sein de la Communauté économique européenne.

Le Canada cherche à établir des liens plus étroits non seulement avec des membres particuliers de la C.E.E. comme l'Italie mais aussi avec la Communauté même. Cette démarche vise à contrebalancer l'influence écrasante des Etats-Unis sur le Canada et à faire reconnaître et accepter l'indépendance politique, économique et sociale du Canada sur le continent nord-américain. A Rome, le Premier ministre a reçu une réponse favorable de la part des dirigeants italiens au souhait du Canada d'établir des liens contractuels avec la Communauté.

Il n'est pas étonnant, par conséquent, que sa visite ait remporté un succès éclatant. Les objectifs visés ont été atteints et il a été accueilli avec la chaleur et l'enthousiasme qui font à juste titre la renommée de l'Italie.

J'ai donc le grand plaisir de vous informer que les rapports entre le Canada et l'Italie se portent bien.